

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2012

REUNION DES 8 ET 9 NOVEMBRE

N° 2012/O2/069

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Antoine ORSINI
AU NOM DU GROUPE « CORSE SOCIAL-DEMOCRATE»**

OBJET : Matériel roulant ferroviaire

Monsieur le Président,

La Collectivité Territoriale de Corse a consacré ces dernières années des efforts financiers très importants en faveur des transports ferroviaires dont elle a la pleine compétence et la pleine propriété.

L'adoption cette année par cette Assemblée, du Schéma Directeur Pluriannuel de développement du ferroviaire qui prévoit d'y consacrer près de 240 millions d'euros sur 10 ans, est venue confirmer, amplifier et donner une impulsion nouvelle et significative à ce mode de transport qui répond par nature aux fondamentaux du développement durable, alors qu'il suscite une attente grandissante de la part de nos compatriotes en vue de la satisfaction de leurs besoins de déplacement.

Cet élan ferroviaire que notre Collectivité a souhaité impulser, s'est trouvé confronté à des problèmes non moins importants de disponibilité du matériel roulant fraîchement acquis – je veux parler bien entendu des AMG – problèmes qui, malgré les démarches et les efforts que vous avez déployés ces derniers mois, continuent d'entâcher, semble-t-il, l'exploitation du réseau ferroviaire corse.

Revenons aux faits, pour ne pas dire aux causes : sur les 11 AMG 800 livrées aujourd'hui, 10 machines sont officiellement en service commercial selon les informations données par les dirigeants de la SAEML CFC lors de son dernier conseil d'administration du 10 octobre dernier.

En réalité, il semblerait que seule environ la moitié de cet effectif matériel soit en situation de circuler normalement ; un autorail étant pour l'heure consacré à fournir des pièces détachées alors que d'autres seraient à l'arrêt en raison de pannes techniques diverses et variées dans le détail desquelles je ne rentrerai pas ici.

Ce faible taux de disponibilité du matériel roulant neuf affecte le plan de circulation mis en place et significativement étoffé depuis le mois de septembre dernier. Cela se traduit, et c'est l'usager régulier que je suis qui vous le dit et en atteste, par des suppressions de trains pourtant prévus au plan de circulation, des substitutions par les autorails Soule toujours maintenues tant bien que mal en service et souvent de capacités trop faibles pour absorber les flux de passagers aux heures de pointe que viennent abonder les flots de collégiens, lycéens et étudiants, à la double faveur des dispositions de gratuité prises au bénéfice des étudiants d'une part, et des conventions de transport scolaire d'autre part.

Bref, nous sommes encore, semble-t-il, dans une situation où la faiblesse et les difficultés persistantes du parc de matériel roulant dont les AMG auraient dû être le fer de lance, viennent contrarier les objectifs et les attentes de notre Collectivité en matière d'exploitation du réseau ferroviaire que nous avons confié à l'entreprise CFC nouvellement créée. Laquelle d'ailleurs se trouve dans l'incapacité, malgré des progrès substantiels ces dernières semaines, d'assurer la totalité de ses obligations de service public faute notamment d'un matériel roulant suffisant en état de marche.

Cette situation, qui demeure, doit-on le rappeler, imputable au constructeur CFD, pénalise l'activité des Chemins de Fer de la Corse comme elle est préjudiciable à la Collectivité Territoriale de Corse.

Dès lors, et tout en ayant à l'esprit les multiples initiatives administratives, techniques et juridiques prises jusqu'ici par vous-même, Monsieur le Président, pour apporter des solutions pérennes et définitives à une situation critique que l'alternance politique a été amenée à traiter avec vigueur et détermination, je souhaiterais que vous nous fassiez part d'un état précis du matériel roulant ferroviaire, de l'avancement des démarches techniques et procédures juridiques en cours, et le cas échéant des nouvelles dispositions à prendre pour que la Corse puisse enfin avoir la pleine et entière jouissance de l'investissement qu'elle a consenti pour un service public ferroviaire digne de ce nom et de ce siècle.

Je vous remercie.